

## **Séance publique du conseil communal du 11 novembre 2022**

1. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
2. Allocation de divers subsides extraordinaires ;
3. Allocation des subsides annuels aux clubs et associations ;
4. Fixation du prix d'entrée pour la manifestation « Saluttiili Fausti » ;
5. Adaptation du règlement relatif à l'allocation de primes énergétiques ;
6. Approbation d'un devis relatif à l'application d'enrobés bitumineux sur un chemin rural à Lannen ;
7. Classement d'un ouvrier communal.

**Présences:** M. Henri GEREKENS, bourgmestre et M. Luc PAULY, échevin, M. Jeff MULLER, Mme Monique KUFFER, M. Jean Valentin BODEM, M. Charles WELTER et M. Raymond REMAKEL, conseillers.

Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

**Absences :** M. Tom FABER, échevin, excusé.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des membres présents.

### **Approbation d'actes, de contrats et de conventions**

- Approbation d'un compromis de vente du 29 septembre 2022 conclu avec Mme Marie-Josée HANSCHE et Mme Brigitte HANSCHE de Nagem concernant la vente d'une partie de la parcelle 752/2949 inscrite à la section B de Nagem du cadastre de la commune de Redange/Attert, d'une contenance totale d'environ 8 ares, au prix total de 10.000,00.- €;
- Approbation d'un contrat de bail du 19 octobre 2022, conclu entre la commune de Redange/Attert et M. Carlos Manuel TEIXEIRA DA SILVA concernant la location d'une parcelle de terrain au jardin collectif communal « Réidener Gaart », sis commune de Redange, rue Fraesbich au prix de 50.- € par an et une caution unique de 100,00.- € en guise de garantie.

## **Allocation de divers subsides extraordinaires**

Des subsides extraordinaires ont été alloués aux associations suivantes :

Fondatioun Lëtzebuerger Blannevereenigung a.s.b.l.	150,00.-
Amicale du Groupe Cynotechnique Asbl	150,00.-
Sos Détresse	150,00.-
Alan	150,00.-
Stroossen Engelen	150,00.-
Fleegestatioun fir wëll Déieren	150,00.-
Ambulanz Wonsch	150,00.-
Op der Schock a.s.b.l.	150,00.-
Pompjees Musée an der Géitz Nidderwooltz	150,00.-
<b>TOTAL</b>	<b>1350,00.-</b>

## **Allocation des subsides annuels aux clubs et associations**

Des subsides d'un montant total de 49.341,00.- ont été alloués aux clubs et associations locaux.

## **Fixation du prix d'entrée pour la manifestation « Saluttti Fausti »**

Le prix d'entrée pour la manifestation nommée « Saluttti Fausti » est fixé à 10,00.- €.

## **Adaptation du règlement relatif à l'allocation de primes énergétiques**

Le règlement relatif à l'allocation de primes énergétiques a été modifié suite à une adaptation de certaines primes étatiques.

## **Approbation d'un devis relatif à l'application d'enrobés bitumineux sur un chemin rural à Lannen**

Approbation des plans et devis du 14 octobre 2022 établis par l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture, Circonscription Nord à Diekirch concernant les travaux d'application d'enrobés bitumineux sur un chemin de la voirie rurale à Lannen au lieu-dit « a Raumescht », au montant total de 220.750,00.- € T.T.C.

## **HUIS CLOS : Classement d'un ouvrier communal**

Décision de classer Monsieur Ricardo Sergio CORREIA DOS SANTOS dans la carrière E de l'ouvrier communal et de ne pas appliquer le principe du classement dans la "carrière primaire" prévu à l'article 35 de la convention collective.